



Dossier B
(Annexe n° 14)

Notes sur mes études avant et après la guerre

I - Mes études en cours, et ma situation en juin 1940

Elève en mathématiques spéciales au lycée "Blaise Pascal" à Clermont-Ferrand, je n'étais pas encore mobilisé, (mon contingent de la classe 1940 n'avait pas encore été appelé). J'étais interne dans ce lycée et boursier de l'Etat.

En fait j'étais dans ce lycée depuis la classe de "Mathématiques Élémentaires" en 1936-37 puis successivement :

en 1937-38, classe de Mathématiques Spéciales Préparatoires ("Hypotaube")

en 1938-39, classe de Mathématiques Spéciales

en 1939-40, deuxième année de Mathématiques Spéciales.

- Résultats obtenus avant 1940

Le printemps 1939 était pour moi la première année de présentation des concours ; je tablais, comme la plupart de mes camarades, sur la nécessité de deux années de Mathématiques Spéciales ; je n'avais donc présenté que les concours de "Polytechnique" et de "Normale Supérieure-Science". J'avais été successivement "sous-admissible", puis "grand admissible" au concours de Polytechnique, et classé 352ème (sur 365 admissibles) ; il n'y a eu de reçus que jusqu'au rang 300 environ.

En 1940 j'ai présenté tous les concours des principales écoles d'ingénieurs, les écrits ayant eu lieu aux dates normales (avril/mai).

Je savais que j'étais admissible aux oraux de l'Ecole Polytechnique, en qualité d'admissible de l'année précédente, mais les résultats des examens écrits n'étaient pas connus en juin, pour aucun concours.

II - Remarques sur les concours de 1940

J'ai appris par suite (après mon retour en France en 1944), que j'avais été admissible à :

- Normale Supérieure - Sciences
- Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
- et bien entendu à l'Ecole Polytechnique

D'autre part, certaines écoles d'ingénieurs ont supprimé les épreuves orales, et ont établi leur liste d'admission à partir des seules épreuves écrites. Ainsi j'ai été admis à :

X RESISTANCE

5, RUE DU HAMEAU
92190 MEUDON

- l'Ecole des Mines de St Etienne
- l'Ecole de la Métallurgie et des Mines de Nancy.

Etant parti de France, je n'ai pu me rendre aux convocations mais mon père a cependant répondu à ma place, explications à l'appui. Il y a lieu de noter à cet égard la belle réponse du Directeur de l'école des Mines de Saint-Etienne, qui lui a exprimé sa sympathie pour ma décision de partir, et l'a assuré qu'il me garderait ma place dans cette école plus tard. C'est effectivement ce qu'il a fait à la fin de la guerre en 1945 ; c'est également ce qu'ont fait alors ces écoles vis-à-vis des anciens reçus de 1940 qu'elles ont pu toucher.

III - Les dispositions prises en 1945 par l'Ecole Polytechnique



Dans le cadre des démarches entreprises, ou des décisions prises, après l'armistice et mentionnées au paragraphe XVIII,

et pour ce qui concerne l'Ecole Polytechnique,

nous sommes huit admissibles (2) ou sous-admissibles (6) au concours de 1940, qui n'ont pu se présenter aux épreuves orales car engagés volontaires dans les F.F.L. le 1-7-40. Nous sommes déclarés admis, au titre de la promotion 1940 (décision ministérielle du 15-7-45, JO du 21-7-45) (dont ci-joint photocopie).

Nous ne sommes que sept rescapés, et J. P. Slyper, m. p. F. en AEF le 2 avril 1942, est ainsi réintégré dans la promotion 1940.

Je choisis d'entrer à l'X, et parmi les six autres seul Gérard Wlérick¹, également admis à "Normale Supérieure", choisit cette dernière école et n'entre donc pas.

Dans le cadre des démarches et contacts poursuivis depuis mai avec les différentes administrations et écoles, je poursuis, avec l'Ecole Polytechnique et la Direction du Génie (tutelle de l'X) au Ministère de la Guerre, l'étude des conditions dans lesquelles nous entrerons en octobre.

J'obtiens, non sans réticences de la Direction des Etudes de l'X (Directeur des Etudes, M. LAMOTHE), mais avec le plein appui de la Direction du Génie (Capitaine Boffoché), que nous fassions partie de la "Division Spéciale", qui doit regrouper à la rentrée les anciens élèves ; empêchés par la guerre, des promotions 38 et 39 (et quelques rares de 37). (Décision n° 58 de l'Ecole Polytechnique du 25-7-45).

J'obtiens aussi, beaucoup plus aisément, l'organisation à partir du mois d'août, de cours préliminaires spéciaux destinés à nous faire réviser les cours de Mathématiques Spéciales avant la rentrée. Nous en profiterons tous les six pendant l'été, et apprécierons grandement leur utilité.

¹ également ancien du 1er R.A., il a poursuivi ensuite une carrière d'astronome.

Nous serons cinq à faire partie de cette "Division Spéciale" de 50 à 60 élèves. Le sixième, Albert Messiah, désireux de faire une carrière scientifique (qu'il effectuera brillamment dans le Corps des Mines et au C.E.A.), choisit de suivre le cycle plus complet des promotions normales.

Comme l'Ecole Polytechnique est une école militaire, nous sommes simplement mutés, de nos unités à l'Ecole en octobre. C'est à notre sortie de l'Ecole que nous quittons l'armée.

IV - Mes études après la Guerre



- De juillet 1945 à juillet 1946, études à l'Ecole Polytechnique.

A la sortie je suis classé dans le Corps des Mines, et nommé ingénieur-élève des Mines. Je quitte l'armée.

- Pendant les deux années scolaires 1946-47, et 1947-48, études à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, en tant qu'ingénieur-élève et avec la promotion 1945 de cette école.

Je suis également les cours spécialisés de la "Section d'étude des gîtes minéraux" de cette école (Pr Raguin), qui est plus spécialement utile pour les postes outremer.

A la fin de mes études, en juillet 1948, affectation comme Ingénieur Principal des Mines au Ministère de la France d'Outre Mer, avec première affectation à Madagascar.

(voir carrière résumée dossier n° 11 annexe 15)

C'est pendant mes études à l'Ecole Polytechnique, et en février 1946, que la Croix de la Libération m'a été remise par le Général Legentilhomme alors Gouverneur Militaire de Paris. La cérémonie a eu lieu dans la cour de l'Ecole lors d'une prise d'armes motivée par la remise de quelques décorations. Je joins à ce dossier quelques photographies de cette prise d'armes où l'on reconnaît le Général Legentilhomme, le drapeau de l'Ecole (porte-drapeau Capitaine Langer C.L.), le Général Ct alors l'Ecole.

Le dossier comprend également la copie du décret du 15-7-45 nommant élèves de l'Ecole Polytechnique les huit anciens F.F.L. admissibles en 1940, avec les notes de présentation du décret établies par la Direction du Génie et que j'ai évidemment suivies de près.

Enfin, j'ai joint une photo de moi-même en 1945-46.

Pour ce qui concerne la période 1940-41, j'ai joint la copie d'une lettre que m'a envoyée mon père en 1941, et que je n'ai d'ailleurs jamais reçue, mais qui montre l'état d'esprit de certains Français à cette époque, sans doute encore peu nombreux.

Toutes ces pièces ont été jointes après que le Musée de la Libération m'ait fait part de l'intérêt qu'il leur trouvait à divers titres.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Décret du 15 Juillet 1945 portant admission d'élèves à l'école polytechnique.



Le Gouvernement provisoire de la République française,
Sur le rapport du ministre de la guerre,
Vu l'ordonnance du 3 Juin 1943 portant institution du Comité français de la libération nationale; ensemble les ordonnances des 3 Juin et 4 Septembre 1944;
Vu le décret du 2 Octobre 1947 fixant l'organisation et le fonctionnement du Comité français de la libération nationale;
Vu le décret du 4 octobre 1930 portant règlement sur l'organisation de l'école polytechnique;
Vu l'article 14 du décret du 16 Mars 1935 sur l'accession des naturalisés à certains emplois.

Décrète:

Art. 1er - Sont nommés élèves de l'école polytechnique, au titre de la promotion 1943 (catégorie spéciale):

M. Messiah (Albert, Reïse, Louis)
Inchène (Jean, Marie, Albert)
Messiah (André, Léon)
de Pellegra-Malhortie (Léon, Marie)
Vlariak (Gerard, Gabriel)
Augustin (Henri, Gabriel, Marie)
X Sannal (Robert, Jean, Marie)

A titre posthume

M. Slyper (Jean, Paul, Sylvain), mort pour la France.

Art. 2 - Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

Fait à Paris le 15 Juillet 1945

C. de GAULLE

Par le Gouvernement provisoire de la République française:
Le ministre de la guerre
A. Riethelm

X RESISTANCE

5, RUE DU HAMEAU
92190 MEUDON

